

Délégation de Service Public pour l'exploitation du Pôle Petite Enfance Intercommunal

Rapport d'analyse des candidatures



SOMMAIRE

1. Préambule

1.1 Contexte

1.2 Rappel de la procédure

2. Exhaustivité des candidatures

2.1 Liste des pièces exigées

2.2 Vérification de la complétude des candidats

3. Analyse des candidatures

4. Synthèse

1. Préambule

1.1 Le contexte

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes a conclu une convention de délégation de service public pour l'exploitation du Pôle Petite Enfance intercommunal avec la société LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD pour une période de 35 mois à compter du 1^{er} Février 2021. Son échéance est par conséquent fixée au 31 Décembre 2023.

Le Pôle Petite Enfance intercommunal est situé sur la commune de Beaurepaire.

Il s'étend sur 532 m² et comprend plusieurs espaces :

- 2 salles d'activités une pour les plus grands et une autre pour les plus petits, équipées chacune de coins « Cabane » adaptés et sécurisés
- 4 espaces de dortoirs,
- un espace repas,
- une salle pour le Relais Petite Enfance,
- une salle snozelen,
- un espace jeux d'eau et atelier
- trois espaces extérieurs, clos et séparés, selon les âges et pour le Relais Petite enfance, avec pour chaque partie, une partie béton et une partie gazon. Des sols souples sont installés sous les jeux,
- 2 espaces bureau et salle du personnel

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est propriétaire de cet équipement.

L'exploitation générale du Pôle Petite Enfance intercommunal :

- La gestion et l'animation du multi-accueil avec un agrément de 30 places.
- La gestion et l'animation d'un Relais Petite Enfance (environ 136 assistants maternels).
- La coordination de l'ensemble de ces activités.

Par délibération en date du 27 mars 2023, le conseil communautaire a approuvé le principe du recours à une **délégation de service public** sous forme de concession de service pour la gestion et l'exploitation du pôle petite enfance intercommunal.

La présente consultation a pour objet le choix par Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes des candidats autorisés à déposer une offre pour la gestion et l'exploitation pôle petite enfance intercommunal.

1.2 Rappel de la procédure

Dans le cadre du dossier cité en objet, et d'une procédure simplifiée ouverte, une candidature a été réceptionnée dans le délai imparti (avant le vendredi 12 mai à 12h00).

L'offre est parue le 11 avril 2023.

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes a procédé à l'ouverture des plis.

Une enveloppe a été reçue de manière dématérialisée :

- Enveloppe n°1 : LEO LAGRANGE CENTRE EST.

Pour autant, 5 candidats avaient retiré l'offre :

LEO LAGRANGE CENTRE EST
LPCR COLLECTIVITE PUBLIQUE
LA MAISON BLEUE
PEOPLE AND BABY
ASS GESTION DEVELOPPEMENT

L'objet du présent rapport est de procéder à l'analyse de la candidature reçue et de vérifier la capacité technique, économique et professionnelle du candidat pour faire ensuite l'objet de la phase d'analyse des offres.

2. Exhaustivité des candidatures

2.1 Liste des pièces exigées

Le Règlement de Consultation liste l'ensemble de pièces demandées au stade de la candidature

Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Pièce 1 - Lettre de candidature

Lettre de candidature datée signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir personne physique habilitée.

En cas de groupement, indiquer composition, forme et nom du mandataire et faire signer par l'ensemble des membres ou accompagner de l'autorisation donnée au mandataire par cotraitants de signer au nom du groupement.

Pièce 2 – Attestations sur l'honneur

Attestation sur l'honneur accompagnée de tous justificatifs prouvant que le candidat ou les membres du groupement ne sont pas frappés d'une interdiction de candidater (articles L. 3121-1 et suivants du CCP).

Attestation sur l'honneur datée et signée sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (L5212-1 à L5212-5 Code du travail).

Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (signé)

Pièce 3 - Inscription

Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au RCS (numéro unique d'identification) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an.

Pièce 4 - Capacité économique et financière

Une description détaillée du candidat (par membre en cas de groupement).

Exemple : capital social, actionnaires, activités principales et accessoires, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices dédiés à l'objet du contrat, moyens en personnel, moyens matériels, organisation interne.

Pièce 5 - Capacité technique et professionnelle

Toute information permettant d'apprécier ses capacités professionnelles.

Exemple : un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation d'équipements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité, le type de contrat (public ou privé), le département de l'équipement, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.

Pièce 6 – les pièces de l'offre

Un mémoire juridique et administratif comprenant :

- Une lettre d'acceptation du dossier de consultation et de toutes les pièces qui le composent signée du représentant du candidat.
- Un mémoire présentant d'une part, les propositions des candidats afin de répondre aux demandes formulées par la communauté de communes (cf. « Cahier des charges »), et d'autre part, les aménagements ou modifications que le candidat souhaite apporter aux dispositions de la future Délégation

Un mémoire technique de projet d'exploitation détaillé comprenant :

- la méthode ainsi que les modalités de reprise du personnel (planning, réunions d'information, etc.), désignation d'un représentant permanent du délégataire.
- les plannings prévisionnels d'ouverture des équipements et les créneaux d'animations pour le

multi-accueil et le RPE, les demandes d'inscription, conditions d'accès, tarifs, le lieu multi-accueil et RPE, partenariat, promotion et communication.

- les principes de pédagogie et d'animation pour les activités organisées par le candidat, les manifestations et événements envisagés
- la façon dont le candidat envisage d'organiser l'entretien des installations; du matériel et l'hygiène, le déjeuner et goûter des enfants
- la mise en place d'une démarche éco-responsable sur la structure.
- le suivi et l'évaluation de la qualité du service rendu.

Un mémoire économique et financier comprenant :

- Une note de synthèse reprenant les principales caractéristiques du projet d'exploitation sur la durée de la délégation sur le plan économique et financier
- Un compte de l'exploitation prévisionnel (CEP) détaillé du service sur une durée de quatre (4) ans.
- Une note explicative sur les éléments du CEP ainsi que tout autre aspect que le candidat souhaiterait développer ;

2.2 Vérification de la complétude des candidats

Délégation de Service Public pour l'exploitation du Pôle Petite Enfance Intercommunal		LEO LAGRANGE CENTRE EST
Conformité des candidatures reçues		
Pièce 1 - Lettre de candidature – DC1	<p>Lettre de candidature datée signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir personne physique habilitée.</p> <p>En cas de groupement, indiquer composition, forme et nom du mandataire et faire signer par l'ensemble des membres ou accompagner de l'autorisation donnée au mandataire par cotraitants de signer au nom du groupement.</p>	Dossier complet
Pièce 2 - Attestations sur l'honneur	<p>Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la Commande Publique et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, exigés sont exacts</p> <p>Attestation sur l'honneur datée et signée sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (L5212-1 à L5212-5 Code du travail)</p> <p>Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (signé)</p>	<p>Dossier complet</p> <p>Attestation sur l'honneur + Attestation de régularité fiscale + Attestation URSSAF</p>
Pièce 3 - Inscription	<p>Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au RCS (numéro unique d'identification) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un CFE pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an</p>	<p>Avis de situation SIRENE en date du 11/05/2023 + composition du CA + statuts + Récépissé de déclaration Préfecture</p>
Pièce 4 - Capacité économique et financière	<p>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant du domaine d'activités faisant l'objet d'une concession, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de "opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles</p>	<p>Dossier complet</p> <p>Rapport général du commissaire aux comptes pour 2019, 2020 et 2021</p>

Pièce 5 - Capacité technique et professionnelle	Toute information permettant d'apprécier ses capacités professionnelles Exemple : un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation d'équipements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité, le type de contrat (public ou privé), le département de l'équipement, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.	Dossier complet Document de 66 pages
Pièce 6 – Celles de l'offre	Un Mémoire juridique et administratif Un Mémoire technique de projet d'exploitation Un Mémoire économique et financier	Dossier complet pour les 3
Etat de la candidature		CONFORME au RC

Au vu de l'analyse présentée ci-dessus, la candidature de Léo Lagrange Centre Est est déclarée complète et exhaustive.

Cette candidature peut donc être analysée dans le présent rapport.

3. Analyse des candidatures

LEO LAGRANGE CENTRE EST															
Forme juridique	Association loi juillet 1901														
Activités principales et accessoires	Petite enfance / Formation / Animation														
Personne habilitée à signer	Monsieur Hervé CRAUSTE, Président de l'association Léo Lagrange Centre Est														
Aspects financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Exercice du 01/01/19 au 31/12/19</th> <th>Exercice du 01/01/20 au 31/12/20</th> <th>Exercice du 01/01/21 au 31/12/21</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)</td> <td style="text-align: center;">42 279 994 €</td> <td style="text-align: center;">34 520 232 €</td> <td style="text-align: center;">28 982 202 €</td> </tr> <tr> <td>Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)</td> <td style="text-align: center;">Petite Enfance : 43 %</td> <td style="text-align: center;">Petite Enfance : 36 %</td> <td style="text-align: center;">Petite Enfance : 32,22 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résultat net 2019 : - 1 313 715 € 2020 : 708 914 € 2021 : 603 564 €</p>				Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	42 279 994 €	34 520 232 €	28 982 202 €	Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	Petite Enfance : 43 %	Petite Enfance : 36 %	Petite Enfance : 32,22 %
	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/20 au 31/12/20	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21												
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	42 279 994 €	34 520 232 €	28 982 202 €												
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	Petite Enfance : 43 %	Petite Enfance : 36 %	Petite Enfance : 32,22 %												

Moyens en personnels	7 981 salariés en 2021 (Direction administrative et financière, Contrôle de gestion, Direction des activités Petite Enfance, Direction des activités Animation, Direction des Ressources Humaines Petite enfance, Direction des Ressources Humaines Animation)
Moyens techniques	<p>Immobilier : locataire de leur siège social à Vaulx-en Velin, Locataire à Dijon et Nancy et Propriétaire de 150m² de bureaux à St Etienne</p> <p>Matériel technique :</p> <p>Flotte de véhicules : 14 véhicules de service et 18 minibus</p> <p>Moyens de communications : 140 lignes téléphoniques fixes / 110 lignes avec accès internet spécifiques / 150 lignes téléphoniques portables</p> <p>Equipements informatiques : 370 ordinateurs / 40 photocopieurs multifonctions / 150 imprimantes</p> <p>Logiciels pour les services centraux : CEGID Comptabilité / immobilisations, CEGID Paie/RH, pour la production AïGA (Petite enfance, ALSH, RPE) et Gaillard et Martini pour les formations</p> <p>Outils internes de gestion : Léo Lagrange a développé plusieurs progiciels pour le suivi de l'activité, de l'élaboration jusqu'au contrôle budgétaire.</p> <p>Matériel pédagogique spécifique petite enfance : charte qualité, pochettes pour les inscriptions ect...</p>
Références	<p>Le candidat exploite 47 EAJE : Etablissements d'accueil du jeune enfant (= multi-accueil ou micro-crèche ou halte-garderie) et 6 Relais Petite enfance dont 42 en DSP.</p> <p>Autour de nous : 1 EAJE à Péage de Roussillon, 1 à Chabeuil (à côté de Valence), 6 en Région lyonnaise et 7 dans la Loire vers St Etienne</p>
Constats	<p>Le candidat est un acteur spécialisé dans la gestion et l'exploitation de multi-accueil et aussi de Relais Petite enfance.</p> <p>Il gère actuellement 33 équipements en DSP en Auvergne Rhône-Alpes.</p> <p>Il présente également des garanties professionnelles satisfaisantes en termes de moyens humains et de moyens techniques.</p> <p>Enfin, il dispose d'une bonne assise financière. Il est donc considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à la gestion du pôle petite enfance intercommunal.</p>

4. Synthèse

Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public.

Il est donc proposé de l'admettre et d'étudier l'offre dans le cadre de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du pôle petite enfance intercommunal.